

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(SMED13)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
COMITE SYNDICAL DU SMED13**

**Séance du 13 novembre 2020
Présidence : Didier KHELFA**

N°2020 - 36

OBJET : Désignation des délégués élus du Comité National d'Action Sociale pour le personnel de l'Etablissement Public

L'an deux mil vingt et le 13 novembre à 9h00, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Chamas.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint ;

Le Président expose :

Monsieur le Président rappelle que le SMED13 adhère au Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales dont les délégués sont renouvelés après l'installation du comité syndical. Le délégué local des élus est le représentant de la structure adhérente auprès du CNAS.

Son rôle est présenté dans la fiche « les délégués locaux » ainsi que dans la charte de l'action sociale communiquées à l'adhérent.

Conformément à l'engagement pris au moment de l'adhésion au CNAS, Monsieur le Président invite le Comité syndical à se prononcer sur la désignation du délégué local du collège des élus.

A la suite de l'installation du nouveau comité syndical, il convient de procéder à cette désignation.

Il rappelle les dispositions de l'article 24-1-1 du Règlement de Fonctionnement du CNAS :

- Pour les collectivités territoriales adhérentes et autres personnes morales exerçant une mission de service public : le délégué local des élus est désigné par l'organe délibérant parmi ses membres.

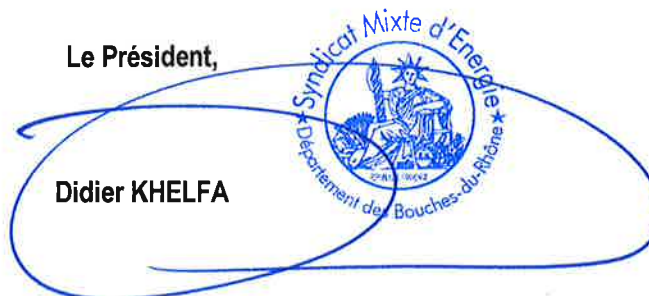
Le Comité Syndical, après en avoir ouï l'exposé et délibéré, décide à l'unanimité :

De désigner Christian AMIRATY en qualité de délégué élu du CNAS pour le mandat 2020 -2026.

Pour extrait conforme, Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits

Le Président,

Didier KHELFA

The image shows a blue ink signature of Didier KHELFA written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Syndicat Mixte d'Énergie' at the top and 'Département des Bouches-du-Rhône' at the bottom, with a central emblem featuring a figure holding a staff and a scale.